

Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

ADAPEI

**Du 11 au 17 octobre 2021
la vente de brioches au
bénéfice de l'association
ADAPEI réalisée par les élus
et bénévoles a permis de
recueillir 600 euros.**

**Merci à tous les Basiliens qui
ont contribué à ce geste.**

Edito : Depuis son élection en 2014, l'équipe municipale a entrepris d'importants travaux de rénovation des réseaux d'eau de la commune. Nous vous avons tenu au courant autant que possible, dans ce journal, de ces modifications. Si l'avancement des travaux a pu vous paraître trop lent, une grande part tient aux difficultés que nous ont créées les administrations, sans jamais nous fournir une aide dans nos choix. Aujourd'hui, la reconnaissance administrative de nos sources historiques et nouvelles est en cours, et un projet d'alimentation du secteur Valgelas-L'Aubertière est envisagé. Ce projet devra acquérir une validité d'abord technique, puis financière à travers des subventions. A suivre.



ADN : Le 28 septembre, les élus de la commune ont assisté à une réunion de présentation du répartiteur de la fibre optique ADN installé à proximité de l'hôpital de Lamastre. Les communes du Crestet, d'Empurany, de Saint-Barthélémy, de Saint-Basile et de Lamastre, concernées par la poche de raccordement, étaient conviées à cette visite. Les techniciens d'AXIANS qui ont effectué les études préalables ont expliqué les difficultés rencontrées dans notre région, essentiellement rurale, où les raccordements se font en aérien. Pour cela, il faut remplacer ou ajouter 300 poteaux. Ils reconnaissent la qualité des études d'adressage réalisées par les communes qui ont facilité leur travail.

Nathalie Zammit, directrice d'ADN et les équipes d'ADTIM et AXIANS ont fait un état de l'avancement sur la zone de raccordement qui nous concerne. Le premier déploiement sera fait sur Lamastre dans les mois à venir ...

La mise en service de la fibre optique doit permettre de ne plus faire de distinguo numérique entre la ville et nos campagnes.

Si tout se passe comme prévu, des infrastructures devraient commencer à être déployées en octobre sur notre commune et une première poche de raccordement livrée fin du premier semestre 2022. Des réunions de chantier sont prévues. Si vous désirez y assister pour poser d'éventuelles questions, vous serez les bienvenus. Les dates vous seront communiquées.

Analyses d'eau : Courant septembre, une série d'analyses ont été effectuées sur les prélèvements des quatre châteaux d'eau. Est survenu l'épisode orageux du 3 octobre qui, en lessivant les sols après une longue période de sécheresse, risquait de contaminer nos sources. A titre préventif, les quatre châteaux d'eau ont été traités par chloration, ce qui n'est pas passé inaperçu par certains utilisateurs, sensibles à la qualité habituelle de l'eau délivrée par la commune.



Mercredi 8 septembre : Nature et Loisirs a offert à vingt-deux de ses adhérents la descente des Gorges du Doux en vélorail. Les douze kilomètres de la Descente des Etroits leur ont permis d'accéder au cœur de la vallée, là où la rivière a du mal à se frayer un chemin entre les rochers. Découverte pour les uns ou un goût de déjà-vu pour d'autres, mais avec toujours autant de plaisir et de bonne humeur. Belle journée de partage qui a été un beau point d'orgue après une saison 2021 réussie. La matinée s'est poursuivie avec le pique-nique et, pour certains, avec la visite de Boucieu-le-Roi, village de caractère à l'appellation bien méritée. Reste à attendre la date de la Marche pour la Planète, action de l'association destinée à recueillir les débris sur les bordures des chemins communaux.



Vendredi-loisirs : Le 15 octobre, l'activité loisirs du Comité des fêtes a repris son rythme. En cette première journée, seulement une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour parties de cartes, de tarots et jeux de sociétés, agrémentées d'un goûter préparé par les responsables du jour. Venez les rejoindre pour un moment de convivialité à la salle des fêtes de la mairie.

Ordures ménagères : Une restructuration concernant la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est en cours au sein de la Communauté de communes de Lamastre. Tout cela a pour but de faire des économies sur la gestion de la collecte, du transport et du traitement des déchets ménagers. Force est de constater que là où il n'y a que des containers à ordures ménagères, certains usagers se dispensent de faire du tri sélectif. Et nous retrouvons n'importe quoi dans les dits containers, quand ce n'est pas à même le sol.

Dans un premier temps, les points d'apports sans tri sélectif disparaîtront. Nous commencerons par les containers situés aux abords des cimetières, qui seront remplacés par des bacs à compost. Un container sera mis à disposition en période de Toussaint pour récupérer les déchets en plastique et les pots de terre.

A terme, il restera les points d'apports situés sur nos 4 hameaux tous équipés de tri sélectif.

Une réflexion est à l'étude pour installer un cinquième point d'apport volontaire sur un lieu stratégique à forte fréquentation.



IPNS

Equipements neige pour les zones de montagne : Saint-Basile et les communes environnantes sont classées en zone montagne par la préfecture de l'Ardèche. Cela sous entend que tous nos véhicules devront, à partir du 1^{er} novembre 2021, avoir des équipements pour le risque de neige. En cela, ils devront avoir soit quatre pneumatiques neige, soit des chaînes ou « chaussettes » à disposition. Même si une année de « tolérance » est annoncée, il est prudent de prendre d'ores et déjà des dispositions pour équiper vos véhicules.

Ardèche : les communes où les pneus neige seront obligatoire du 1er novembre au 31 mars



Ne pas jeter sur la voie publique